m2A.fr

DOSSIER PRESSE – Samedi 15 juin 2024

Inauguration de la liaison cyclable entre Riedisheim & Illzach

À Riedisheim – Espace Henri Eberhardt, 39 rue de la Charte

CONTACT PRESSE
Orlane Foucault
Attachée de presse m2A
06 45 86 16 47
Orlane.foucault@m2a.fr

Sommaire

Une liaison cyclable importante pour Riedisheim, Illzach et l'Agglomération 03

Les chiffres clés du projet 05

La politique cyclable de m2A 07

La Collectivité européenne d'Alsace engagée pour le vélo 08

UNE LIAISON CYCLABLE IMPORTANTE POUR RIEDISHEIM, ILLZACH ET L'AGGLOMÉRATION

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement des itinéraires cyclables et pédestres, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) soutient le développement de voies dédiées aux mobilités douces sur son territoire, via son schéma directeur des pistes cyclables. Ainsi, dans le cadre du projet piloté par la commune de Riedisheim en lien avec celle d'Illzach, m2A a contribué à l'aménagement d'une passerelle reliant les deux communes. Cette passerelle contribuera ainsi à renforcer le lien social entre les territoires, à développer l'usage des mobilités douces et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Une passerelle pour unir les quartiers et communes : vers une nouvelle ère de connectivité urbaine !

m2A, dans le cadre de son schéma directeur des pistes cyclables permettant de prioriser les projets d'infrastructures nouvelles et d'assurer la continuité cyclable au sein de l'Agglomération, avait identifié la traversée du canal de l'Ill, par le pont de la rue de Modenheim à Riedisheim, comme inadaptée et véritable point noir pour les usagers. Ce diagnostic était partagé par les communes de Riedisheim et Illzach, et leurs habitants, principaux usagers.

Ainsi, l'installation d'une nouvelle passerelle cyclable bidirectionnelle, enjambant le canal vient parachever les récents aménagements de la rue de Modenheim et de la Navigation. En effet, le réaménagement de cette zone et la mise en sens unique de la rue de la Navigation permet de faciliter et surtout de sécuriser les trajets cyclistes depuis Riedisheim vers Illzach, Ile Napoléon et Mulhouse.

© Ville de Riedisheim

Riedisheim, engagée pour une ville durable, connectée et accessible à tous !

Ce projet emblématique pour la commune de Riedisheim s'inscrit pour elle dans une vision globale pour favoriser le développement cohérent et continu des liaisons douces tout en renforçant la connexion du quartier Albert Schweitzer au cœur de la ville.

Pour concrétiser ce projet, la commune de Riedisheim s'est appuyée sur les compétences de l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale Sud-Alsace (ex-AURM), avec la mise en œuvre d'une démarche participative ambitieuse, laquelle a permis aux membres du Conseil Vélo mais aussi à tous les Riedisheimois volontaires d'enrichir sa réflexion grâce à leur expertise d'usage.

Ainsi, cette étude a abouti à l'élaboration d'un projet ambitieux favorisant les mobilités dynamiques sur la zone des rues de Modenheim et de la Navigation. Le pont existant ne permettant pas l'intégration d'une piste cyclable, il a donc été décidé d'implanter une passerelle bidirectionnelle.

La passerelle représente un élément clé pour la construction d'une ville plus durable, accessible à toutes les mobilités (sécurisées) et plus inclusive.

L'installation de la nouvelle passerelle enjambant le canal vient parachever les récents aménagements cyclables ouverts à la circulation depuis décembre 2023.

Pour Riedisheim, la construction de cette passerelle entre le quartier Albert Schweitzer et son centre-ville, séparés par l'Ill, ainsi que la réalisation de divers aménagements et infrastructures dont manquait ce secteur, représentent une véritable opportunité de désenclavement de ce quartier, tout en favorisant l'usage des déplacements doux.

En effet, ces aménagements permettent à la commune de répondre à trois objectifs :

- offrir aux habitants du centre-ville de Riedisheim **un accès privilégié et sécurisé aux nouveaux espaces de respiration du secteur**, aux berges du canal récemment aménagées et de rejoindre d'une manière sécurisée Illzach et Ile Napoléon,

- donner aux habitants du quartier Albert Schweitzer de Riedisheim, un **accès sécurisé aux commerces, aux services, au collège et aux espaces publics du centre-ville**, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous,

- favoriser **l'accompagnement des enfants scolarisés à l'école Schweitzer en déplacements doux, en toute sécurité,** depuis les rues de la Hardt, du Commerce et de Bâle à Riedisheim.

CHIFFRES CLÉS

1. LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Financement :

<u>Coût total du projet (aménagements et passerelle) : 1 481 845 € HT</u>, avec les participations suivantes :

- **Commune de Riedisheim (48%) : 774 894 € au maximum**
- Le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 243 082€
- L'Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 222 388 €
- **Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) - passerelle : 107 500 €**
- La Collectivité européenne d'Alsace (CeA)- fonds d'attractivité : 56 905 €
- L'Agence de l'Eau de la Région Mulhousienne (AERM) - travaux : 54 960 €
- L'Agence de l'Eau de la Région Mulhousienne (AERM) - études : 14 436 €
- Le Territoire d'Energie Alsace – éclairage public : 4 680 €
- Le Gerplan : 3 000 €
- Le Sivom : soutien financier ultérieur en fonction du montant final versé par l'AERM, à déduire du montant à charge de la commune.

La passerelle :

- 28,3 mètres de long
- 3 mètres de large
- 9 tonnes environ

Les aménagements de piste cyclable (portion rue de Modenheim) :

- 300 mètres environ

Maîtrise d'œuvre :

- Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon (SCIN)

Entreprises engagées dans le projet :

- EUROVIA Alsace Franche-Comté
- RAK Amiante
- Créativ TP
- Thierry MULLER, ingénierie et travaux du paysage
- RICHERT SARL
- PECH'ALU International
- TPGEO
- STRUCKAL INGENIERIE
- R.L. ETUDES
- Rémi OSTERMANN, géomètre-expert
- HYDROGEOTECHNIQUE
- Me Valérie GUEDJ, Huissier de justice
- DETECT Réseaux
- NAUTILIA
- GROLLEMUND Laboroutes Grand Est
- BTP Consultants
- TEKTO Ingéniérie

- EBRA
- SIGNATURE
- PONTIGGIA

2. LES CHIFFRES CLÉS DE LA POLITIQUE « VÉLO » DE m2A

m2A compte aujourd'hui :

- **411 km** d'aménagements cyclables
- **5 135 arceaux à vélo**
- **665 vélos à assistance électrique** mis en location longue durée à 37 € par mois (gestion du parc par Médiacycles).

Investissements pour le territoire :

m2A consacre près de 8 millions d'euros aux projets en faveur des vélos dans sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2020/2026. Ce chiffre comprend aussi bien les projets sous maîtrise d'ouvrage m2A que les subventions versées par m2A aux communes ou à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) lorsqu'elles sont porteuses du projet.

LA POLITIQUE CYCLABLE DE m2A

Le développement des mobilités douces et en particulier de l'usage du vélo au quotidien est une priorité de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), dont la politique cyclable s'inscrit dans les objectifs de son « Plan Climat Nouvelle Donne ».
L'importance de ce mode de transport a clairement été affirmée pendant la concertation qui s'est tenue sur la stratégie mobilité durable entre 2021 et 2022.

Ainsi, en plus des mesures prévues dans le cadre du Projet de Territoire « Vision 2030 » et du « Plan Climat Nouvelle Donne » de m2A, les élus et partenaires de l'Agglomération définissent actuellement **un futur <u>réseau express vélo intercommunal</u>, qui permettra de relier les principaux points d'attraction du territoire, via des itinéraires directs, confortables, continus et sécurisés.**

Ce réseau d'« autoroutes à vélo » s'adressera à tous, de 7 à 97 ans, et devrait participer significativement au développement de la pratique du vélo, qui est essentielle pour relever les défis de la transition environnementale et de l'amélioration de la qualité de l'air.

La passerelle cyclable reliant Riedisheim et Illzach, est l'un des maillons de ce réseau express vélo intercommunal, action phare à venir de m2A.

Par ailleurs, m2A poursuit :

- **la réalisation d'aménagements cyclables**, avec le souhait d'accélérer le rythme de ces dernières années, qui était en moyenne de 5 km par an.

- **le développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : il s'agit d'encourager son usage particulièrement pertinent pour les déplacements sur des distances importantes à l'échelle de l'Agglomération. A ce titre, m2A a acquis une flotte de vélos à Assistance Electrique qui sont mis à la disposition des habitants et entreprises de l'Agglomération en location longue durée. Le service de location est assuré pour le compte de m2A par l'association Médiacycles.

- **l'amélioration de l'offre de services aux cyclistes en matière de stationnement** (pose d'arceaux à vélo, création de parkings vélo…).

- **la promotion du cyclotourisme** : m2A a été la première collectivité d'Alsace à obtenir le label « Territoire vélo » décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme pour la qualité des services qu'elle offre aux cyclotouristes (infrastructure, hébergement, restauration…).

  <u>Le territoire de l'Agglomération est traversé par 3 « EuroVelo routes »</u> : l'EuroVelo 5, l'EuroVelo 6 (Atlantique Mer Noire) et l'EuroVelo 15 des fleuves ainsi que par l'itinéraire des 3 Pays. **m2A entend ainsi poursuivre le développement des infrastructures et des services à destination des cyclotouristes.**

LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE ENGAGÉE POUR LE VÉLO

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) s'est engagée dans une stratégie globale de transition énergétique en prenant 30 engagements pour améliorer, d'ici 2030, la biodiversité et lutter contre le changement climatique. Les mobilités douces et l'intérêt porté aux déplacements raisonnées constituent l'un des axes de cette stratégie avec l'aménagement d'un vaste réseau de pistes cyclables à l'échelle alsacienne.

La Collectivité européenne d'Alsace aménage, en tant que maître d'ouvrage, de nombreux itinéraires. **L'Alsace compte près de 5 000 km de pistes cyclables, ce qui la place dans le peloton de tête des territoires cyclistes.**
La Collectivité européenne d'Alsace soutient aussi fortement les communes et EPCI (financièrement mais aussi en termes d'ingénierie) dans la réalisation de leurs projets vélo, tout en multipliant les actions de sensibilisation auprès des plus jeunes de ses concitoyens (animations dans les collèges autour des mobilités durables par exemple).
Concernant les projets et chantiers routiers, la dimension des mobilités douces est prise en compte dès que possible, avec la création d'itinéraires et de passerelles cyclables, d'axes partagées.

Du nord au sud de l'Alsace, les itinéraires cyclables structurants permettent de parcourir les territoires à la découverte de points d'intérêts touristiques tout en reliant les principaux pôles générateurs d'emplois.

Depuis la création de la CeA en 2021, et le lancement d'un vaste plan vélo à l'échelle de l'Alsace, 11 millions d'euros ont été investis en faveur du vélo dans les territoires :

- 7 100 000 M€ pour l'aménagement de nouveaux itinéraires,
- 2 000 000 € pour l'entretien du réseau
- 1 500 000 € pour le cofinancement des projets vélo des partenaires
- 250 000 € pour les interventions de sensibilisation sur la sécurité routière et l'usage du vélo dans les collèges
- 150 000 € au titre de l'ingénierie.

ALSACE
Collectivité européenne